



Rentrée – 2023

Circulaire n°2023-066 du 20/08/2023 relative aux modalités d'affectation, d'accueil et d'accompagnement des stagiaires d'enseignement et d'éducation et aux dispositifs académiques de rentrée

Annexe 1 : Calendrier de la rentrée 2023

Visibilité dans les TRMD des affectations des CTEN de la voie professionnelle et des disciplines sans TZR Notification par mail des couplages de BMP maintenus	À partir du 10 juillet
Affectation des TZR et des autres contractuels Visibilité dans les TRMD	À partir du 10 juillet
Recueil des vœux des stagiaires : ouverture du serveur	Du 3 au 13 juillet (minuit)
Affectation des stagiaires des concours externes, internes et troisièmes concours (mi-temps et temps plein)	Du 5 au 19 juillet
Accueil académique des stagiaires mi-temps, temps plein, ECA	Lundi 28 août – matin
Accueil par les corps d'inspection des lauréats des concours et des stagiaires mi-temps, temps plein et ECA	Lundi 28 août – après-midi
Formation à l'INSPÉ de Créteil pour les lauréats	Mardi 29 et mercredi 30 août
Accueil en établissement des stagiaires mi-temps, temps plein, ECA	jeudi 31 août
Pré-rentrée	Vendredi 1 ^{er} septembre